

MÉGA-DÉCHARGE

TOUS À LA DÉCHARGE LE VENDREDI 13 MAI À 14 H POUR LE 5^e RENDEZ-VOUS DU COMPTE À REBOURS DE LA FERMETURE

Alors que le vent semble tourner à la décharge, la mobilisation ne cesse de s'amplifier...

À 6 jours de la réunion du CODERST (conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques) qui doit se réunir le jeudi 19 mai à Dijon et émettre un avis déterminant sur la demande de la société COVED visant à prolonger de 5 années l'exploitation de la décharge, à quelques semaines de la décision finale de Madame la Préfète, l'heure n'est surtout pas à la démobilisation...

D'ailleurs la réunion de la CSS (commission de suivi du site) le 4 mai dernier à Vic-de-Chassenay a été l'occasion de s'en rendre compte : bien que prévenus tardivement la veille au soir, une trentaine d'opposants à la méga-décharge faisaient le déplacement au petit matin et se retrouvaient aux portes de la salle Marcel COROT pour accueillir les services de l'État et avoir un échange courtois avec Monsieur le Sous-Préfet et l'inspection des installations classées.

Rappelons que la CSS, 1^{ère} étape de la procédure réglementaire consécutive à la requête de l'exploitant, était convoquée pour entendre l'avis de la DREAL sur le "porter à connaissance" de COVED qui demandait à :

- prolonger l'exploitation de la décharge pendant 5 ans ;
- pouvoir accueillir des déchets des départements limitrophes ;
- être autorisé à recevoir des déchets industriels banals non issus de centres de tri.

Et là, surprise, l'inspection des installations classées émettait un avis défavorable sur les 3 points de la demande de COVED, en particulier sur la prolongation de l'exploitation de la décharge pendant 5 ans.

S'il s'agit assurément d'une bonne nouvelle aux yeux de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de l'Auxois, elle ne présume en rien de ce que sera le vote du CODERST, ni a fortiori la décision de Madame la Préfète fin mai. Et même si Madame la Préfète rejetait la demande de COVED, l'exploitant pourrait encore déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter une extension de la décharge.

À ce stade, rien n'étant donc acquis, le maintien d'une forte mobilisation s'impose et l'ASPA appelle même à une amplification du mouvement en ce mois de mai, tant que la décision de Madame la Préfète ne sera pas rendue publique. En juin ou en juillet, il sera trop tard !

C'est pourquoi l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de l'Auxois invite tous ses adhérents et sympathisants, mais aussi tous les élus qui, dans les communes et au sein de la CCS, ont voté à l'unanimité leur opposition à toute prolongation de l'entassement des ordures sur la « Terre au Seigneur » pendant 5 années supplémentaires, à participer au **5^e rendez-vous du compte à rebours de la fermeture le vendredi 13 mai à 14 h aux portes de la méga-décharge**. Nous serons à 6 jours du CODERST et il y aura un message très fort à lui envoyer...

Et l'ASPA invite d'ores et déjà tous ceux qui le pourront à faire le déplacement de Dijon le jeudi 19 mai à 9 h pour soutenir les Maires qui siègeront au CODERST (des précisions seront fournies via les messageries).

L'association remercie par ailleurs tous les signataires de la lettre à Madame la Préfète, la priant de veiller à la fermeture de la méga-décharge en janvier 2018 au plus tard et au respect de la décision du Tribunal Administratif. Sans compter les envois directs, **1060 lettres auront été expédiées à la préfecture ce vendredi 13 mai**. Et l'opération continue, il est toujours possible de signer sa lettre et de la faire signer aux personnes de son entourage (des points de mise à disposition et de collecte des lettres se trouvent dans les mairies et dans les agences d'assurances AVIVA et MMA, rue de la Liberté à Semur).

(Communiqué de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de l'Auxois)